



# Aides aux brevets : BAFA, BAFD, BNSSA

**Profils** : Jeune, Particulier

**Thématiques** : Lutte contre les discriminations, Solidarité, social et santé

## Objectifs

Afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à prendre en charge une partie des **Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de Directeur (BAFA et BAFD) et du Brevet national de Sécurité et de Sauveteur aquatique (BNSSA)**.

## Bénéficiaires

Tout jeune de 17-30 ans, domicilié en Nouvelle-Aquitaine, dont le revenu fiscal de référence du foyer auquel il est rattaché est **inférieur à 9 700 euros par part fiscale**.

Une attention particulière sera portée aux jeunes domiciliés en Nouvelle-Aquitaine, effectuant un service civique ou ayant effectué un service civique dans les 6 mois précédents le dépôt de demande.

## Modalités

Avant de constituer votre demande, vous pouvez prendre connaissance du règlement téléchargeable ci-dessous pour vérifier si les conditions d'obtention sont réunies.

Cette aide est attribuée sous conditions de ressources : il conviendra de présenter un **revenu fiscal de référence inférieur à 9 700 euros** par part fiscale imposable au dernier avis d'imposition du foyer fiscal disponible au moment de la demande.

## Quel montant ?

L'aide régionale est attribuée à hauteur de :

- 200 € pour un BAFA,
- 400 € pour un BAFD,
- 150 € pour un BNSSA piscine,
- 400 € pour un BNSSA en milieu naturel.

Les aides régionales sont allouées dans la limite du budget disponible afférent.

## Comment ça marche ?

1. Prendre connaissance du règlement pour vérifier si les conditions d'obtention sont réunies.
2. Vous munir des pièces justificatives :
  - une attestation de présence à la formation ou la facture acquittée intégralement, établie et signée par l'organisme de formation,
  - un relevé d'identité bancaire (pour les mineurs la mention « administrateur légal » ou « l'autorisation de versement » doit apparaître),
  - une copie du dernier avis d'imposition disponible et complet au moment de la demande,
  - une pièce d'identité, recto-verso, du demandeur.
3. Déposez votre dossier en ligne via l'adresse ci-dessous

## Contact

### **Direction Jeunesse et Citoyenneté**

Aides aux brevets BAFA, BAFD, BNSSA  
05 49 38 49 38  
bafa-bafd-bnssa@nouvelle-aquitaine.fr